



For Internal Use Only

NSL Mailed

Date: _____

Hearing Officer: _____

Date: _____

Grant
I/O Req'd Yes No

Grant w/in 60 days

Abandoned

No Standing

Deny 1 2 3 4 N/A

Notes:

Demander une nouvelle audience après omission de comparaître à l'audience (motion pour annuler une défaillance)

- Une demande séparée doit être effectuée pour chaque convocation/avis de comparution.
- Veuillez lire attentivement les instructions.
- Répondez à chaque question dans l'espace prévu à cet effet. Remplissez les deux côtés.
- Veuillez joindre chaque document requis. Autrement, la demande sera refusée.
- Les Représentants inscrits doivent joindre le formulaire d'autorisation complété.

Informations sur la personne qui complète ce formulaire

Si la demande est acceptée, une nouvelle date d'audience sera envoyée par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nom : _____

Adresse postale : _____ Ville, État : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Êtes-vous le Défendeur mentionné dans la convocation / l'avis de comparution ? Oui Non

Si vous n'êtes pas le Défendeur désigné, vous **devez** répondre aux questions suivantes :

a) Cochez la case qui décrit le mieux votre situation :

Propriétaire d'un bien / d'une entreprise Agent général / de gestion Employé du défendeur

Partenaire/dirigeant de l'entreprise du défendeur Autre (amis, proche, etc.), préciser _____

Représentant inscrit, numéro de l'inscription _____ Avocat

b) Êtes-vous autorisé(e) à représenter le Défendeur ? Oui Non

c) Quel est le nom de la personne qui vous a demandé d'effectuer cette demande ? _____

d) Quelle est la nature de la relation entre cette personne et le Défendeur ? Par exemple, si la convocation / l'avis de comparution nomme une entreprise comme Défendeur, indiquez-nous le rôle ou la désignation de la personne au sein de l'entreprise.

Informations relatives à la convocation / l'avis de comparution et au Défendeur

Numéro de la convocation / de l'avis de comparution (un seul numéro par formulaire) : _____

Nom du Défendeur, exactement tel qu'il est écrit en haut de la convocation / de l'avis de comparution : _____

Adresse postale **actuelle** du Défendeur (si vous ne précisez pas cette adresse, votre demande sera rejetée) : _____

Ville, État : _____ Code postal : _____ À quelle date le Défendeur a-t-il pris connaissance pour la première fois de la convocation / de l'avis de comparution ? _____

Comment le Défendeur a-t-il pris connaissance pour la première fois de la convocation / de l'avis de comparution ? _____

(RETOURNEZ. VOUS DEVEZ COMPLÉTER LA PAGE SUIVANTE)

Motif pour lequel une nouvelle audience doit être acceptée

Vous devez cocher au moins une des cases ci-dessous. Si aucune case n'est cochée, la demande sera refusée.

- Si la demande est une **première demande** ET qu'elle est envoyée **dans les 75 jours** à compter de la date d'envoi postal ou de réception en personne de la décision par défaut.
- Si la demande est une **première demande** ET qu'elle est envoyée plus de **75 jours** à compter de la date d'envoi postal ou de réception en personne de la décision par défaut, **mais dans l'année** suivant la date de la décision par défaut. Vous devez fournir un motif raisonnable pour l'omission de comparaître à l'audience du Défendeur. Autrement, cette demande sera refusée. Voici ci-dessous des exemples de motifs raisonnables. Vous **DEVEZ** cocher le ou les choix qui s'appliquent :
- Le défendeur n'a pas reçu la convocation / l'avis de comparution, car l'organisme émetteur n'a pas envoyé correctement la convocation / l'avis de comparution.
*Si la convocation / l'avis de comparution désigne le propriétaire du bien ou l'agent du propriétaire en tant que Défendeur, veuillez joindre une copie de la note fiscale de la ville de New York et/ou plusieurs formulaires d'enregistrement de logement (le cas échéant) pour le bâtiment et pour l'année à laquelle la convocation / l'avis de comparution a été émis.
Si la convocation / l'avis de comparution ne désigne PAS le propriétaire du bien ou l'agent du propriétaire, veuillez joindre une preuve de l'adresse postale du défendeur au moment où la convocation / l'avis de comparution a été émis. Il peut s'agir d'un permis de conduire, d'une licence ou d'une autorisation pour percevoir des taxes.*
- La convocation / l'avis de comparution identifie le défendeur en tant que « Propriétaire », « Agent », « Président du condo » ou autre titre général.
Ne cochez pas cette case si la convocation / l'avis de comparution désigne une personne, une entreprise, une société, une organisation ou une autre entité.
- Le Défendeur est décédé avant la date de l'audience.
Cela s'applique uniquement lorsque la personne décédée est nommée en tant que Défendeur sur la convocation / l'avis de comparution. Si c'est le cas, veuillez joindre une copie du certificat de décès du Défendeur désigné.
- Le Défendeur était légalement inapte au moment de l'audience.
Fournissez un exemplaire de l'ordonnance du tribunal déclarant que le défendeur était incompétent.
- Le Défendeur possédait le lieu concerné à un moment, mais l'a vendu ou transféré avant la date de la convocation / de l'avis de comparution.
Fournissez des preuves du transfert, notamment un acte complété et un formulaire d'impôt sur le transfert des biens immobiliers de l'État de New York.
- Le Défendeur n'a jamais été propriétaire du lieu concerné, ou ne le possédait pas lorsque la convocation / l'avis de comparution a été émis, et la convocation / l'avis de comparution décrit une violation qui implique un bâtiment ou une propriété spécifique.
Si ce motif s'applique, veuillez joindre les pièces justificatives, telles que la preuve que quelqu'un d'autre possédait le bâtiment ou la propriété au moment de l'émission de la convocation / de l'avis de comparution. Ce motif ne s'applique PAS si la convocation / l'avis de comparution est émis pour une violation qui ne se rapporte pas à un bâtiment ou à une propriété (par exemple, l'affichage sauvage des annonces, les débris, le système de vente ou les convocations / avis de comparution qui désignent les gestionnaires du bâtiment, les locataires, les prestataires ou d'autres personnes qui ont travaillé dans la propriété).
- Le Défendeur est un ancien agent, locataire ou individu qui était responsable de la propriété lorsque la violation a eu lieu. Cependant, il n'était plus un agent, un locataire ou un individu responsable lorsque la convocation / l'avis de comparution a été émis.
a) Lien entre le défendeur et la propriété, et le moment où ce lien a pris fin : _____

- b) Veuillez joindre un exemplaire des accords ou des baux pertinents qui indiquent quand le lien entre le défendeur et la propriété a pris fin.
- Le Défendeur a eu une urgence qui a nécessité une attention médicale ou d'une autre nature immédiate.
Si ce motif s'applique, veuillez joindre un exemplaire de la documentation nécessaire.
- Autre (expliquer) (joindre les pages supplémentaires le cas échéant) : _____

- Cette demande est envoyée **plus d'un an** à compter de la date de la décision par défaut **OU** il ne s'agit **pas de la première date d'audience que le Défendeur a manquée** pour ce numéro d'avis de comparution / de convocation. (Pour les convocations / avis de comparution dénonçant des violations des lois ou des réglementations que la commission des taxis et des limousines a le devoir de faire respecter, cette demande doit être renvoyée complétée dans les deux années suivant la date de la décision par défaut.) Cette demande sera **uniquement** acceptée dans des circonstances exceptionnelles. Vous devez expliquer quelles sont ces circonstances. Vous pouvez également joindre des documents de support. _____

JE, SOUSSIGNÉ (E) [insérez votre nom] _____ CERTIFIE SOUS PEINE DE PARJURE QUE (A) JE SUIS
AUTORISÉ(E) À COMPLÉTER ET À ENVOYER CETTE RÉPONSE ET (B) QU'À MA CONNAISSANCE, TOUTES LES INFORMATIONS QUE
J'AI INDICÉES DANS CE FORMULAIRE ET DANS LES PIÈCES JOINTES SONT EXACTES. JE COMPRENDS QUE LES FAUSSES
DÉCLARATIONS FAITES DANS CE DOCUMENT ET/OU D'ÉVENTUELLES PIÈCES JOINTES SONT PASSIBLES D'UNE AMENDE OU
D'UNE PEINE D'EMPRISONNEMENT CONFORMÉMENT À LA SECTION 175.30 DU DROIT PENAL.

VOTRE SIGNATURE : _____

DATE : _____